



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## établissements scolaires

Question écrite n° 94909

### Texte de la question

Mme Brigitte Allain interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'enseignement des droits de l'Homme au sein des établissements scolaires. Le nombre d'actes de violence dans les établissements scolaires et le taux de délinquance chez les jeunes sont en nette augmentation. La plupart des jeunes n'ont pas connaissance de leurs droits et des devoirs qu'ils ont envers la société. Les enfants sont l'avenir. Ils doivent connaître leurs droits et savoir qu'ils ont la responsabilité de se protéger eux-mêmes et leurs semblables. L'Assemblée générale de l'ONU propose que la Déclaration universelle des droits de l'Homme « soit diffusée, affichée, lue et expliquée, principalement dans les écoles et autres établissements éducatifs, sans aucune distinction quant à la nature politique des pays ou territoires ». (Nations Unies, 1948). Aussi, elle lui demande les mesures qu'elle compte prendre pour renforcer l'enseignement des droits de l'Homme au sein de toutes les écoles et dès le plus jeune âge.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Brigitte Allain](#)

**Circonscription :** Dordogne (2<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94909

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 avril 2016](#), page 3042

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)